



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE GATINEAU PRÉSENTE SON RAPPORT ANNUEL 2022 AU CONSEIL MUNICIPAL

**Gatineau, le 27 juin 2023** —La vérificatrice générale de la Ville de Gatineau, Madame Johanne Beausoleil, présente son rapport annuel 2022 au conseil municipal.

#### GESTION DES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS

La gestion des activités d'entretien de la flotte de véhicules et des équipements est structurée et alimentée par un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) performant. Une revue des données de ce système a permis de relever le manque d'homogénéité de certaines données répertoriées et des interventions non enregistrées d'une valeur de plus de 2,3 millions \$ en 2020 et 2021.

« La revue des véhicules mis en service en 2020 et 2021 a démontré qu'une garantie de base n'est indiquée dans le système de GMAO que dans le cas de seulement 70 % d'entre eux. Les garanties des pièces posées sur les véhicules ne sont pas entrées dans le système et ne peuvent donc pas être réclamées. J'ai également constaté que depuis 2019, les inspections de fin de garantie n'ont été réalisées que dans un peu plus de la moitié des cas, ce qui se traduit inévitablement par des dépenses supplémentaires pour la Ville », explique Madame Beausoleil. Mon audit a révélé que le faible nombre d'ententes négociées, leur méconnaissance, l'absence de taux horaire ou forfaitaire négocié avec les principaux fournisseurs de la GFE ne favorisent pas une gestion efficiente des activités d'entretien des véhicules et des équipements.

Le travail en atelier est généralement fait lorsque les pièces commandées sont reçues. Cependant, sur les 2 700 bons de travail en suspens dans le système de GMAO, près de 50 % étaient en retard au moment de mon audit, ce qui peut affecter les activités des services de la Ville qui ne peuvent pas utiliser pleinement leurs véhicules.

Les changements d'huile à moteur ne sont programmés que dans 67 % des cas. Des véhicules comme des chariots élévateurs ont cependant fait l'objet d'inspections réglementées, même si ce n'était pas requis. J'ai également constaté que 23 % des inspections réglementées des véhicules du Service de police et du Service de sécurité incendie ont été réalisées en retard en 2021.

La réglementation mentionne notamment une interdiction de conduite pour les véhicules qui n'ont pas subi de ronde de sécurité. Le résultat d'un échantillonnage réalisé sur les rapports de ronde de sécurité et l'utilisation du véhicule concerné a démontré que 18 % des véhicules étaient en interdiction de circuler au moment de l'audit.

## **PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA STO**

Le budget total de la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour l'année 2022 était de 163,4 M\$ et les dépenses d'entretien et d'exploitation représentaient 23 % du budget, soit un montant de plus de 38 M\$. Ces activités sont étroitement liées au processus de gestion contractuelle de la STO.

Mon audit a démontré des améliorations souhaitables dans l'implication de la Direction de l'approvisionnement dans certains processus d'octroi de contrats et dans la rédaction des modifications de contrats. La gestion des contrats est actuellement décentralisée entre les directions requérantes de la STO, lesquelles possèdent toute l'information relative à la réception des biens et services.

L'absence d'un processus de suivi visant l'inscription des informations dans une base de données commune et accessible ne permet présentement pas à la STO de respecter toutes les exigences en matière de reddition de comptes. En outre, la classification des informations à un seul endroit facilitera l'accès à la base de données permettant d'élaborer des indicateurs de gestion et d'en faire le suivi.

## **OPTIMISATION DE LA FONCTION FINANCE**

J'ai examiné les façons de faire actuelles afin de proposer de meilleures pratiques pour faciliter les travaux du Service des finances dans sa préparation et son traitement de l'information financière. J'ai constaté que le nombre important de processus manuels et papiers ainsi que l'incapacité du système de combler les besoins en matière de fonctionnalités restreignent la capacité et le champ d'intervention du Service des finances.

De plus, l'information financière n'est pas toujours produite en temps opportun, ce qui retarde l'analyse de la performance et les décisions de gestion importantes.

Plus de 90 pistes de solutions ont été proposées pour répondre aux constats observés. Un plan d'action a été établi par le Service des finances pour l'ensemble des solutions prévues en fonction d'un échéancier déterminé. Plusieurs actions planifiées dépendent cependant de la mise en service du nouveau système financier attendue en octobre 2023.

## **OCTROI DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION**

Le processus en place assure habituellement la délivrance des permis de construction et de rénovation conformément aux objectifs de développement du territoire de la Ville ainsi qu'aux exigences réglementaires applicables, mais l'indépendance des membres des comités d'urbanisme gagnerait à être encadrée selon une fréquence établie afin de repérer les situations où les membres peuvent être en conflit d'intérêts.

Les lacunes observées dans la formation offerte aux élus et aux autres membres des comités ne leur permettent pas de bien s'approprier les objectifs de développement de la Ville qui sont applicables au processus. De plus, le manque d'uniformité des pratiques et méthodes de travail a une incidence sur le délai de traitement des demandes et sur le délai accordé pour la réception des documents complémentaires.

J'ai finalement constaté que la direction générale et le conseil municipal ne disposent pas d'un mécanisme de reddition de comptes adéquat qui leur permettrait de prendre des décisions éclairées concernant le processus d'octroi des permis de construction et de rénovation.

## **GESTION DES STOCKS**

La Ville de Gatineau présente une valeur de stock en fournitures d'environ 7 millions de dollars dans ses états financiers consolidés audités. La composition de cet actif consiste principalement en fournitures devant être consommées ou utilisées dans le processus de prestation de service aux citoyens.

La gestion efficace et efficiente des stocks permet de protéger ce type d'actifs ainsi que son intégrité financière, de contrôler efficacement les entrées et les sorties des articles gardés en stock, de limiter les pertes et de définir adéquatement les besoins en approvisionnement. Mon audit a démontré qu'il n'existe aucune directive claire précisant les exigences de gestion des stocks des articles à décompter, la fréquence et les procédures minimales des prises d'inventaire et la revue régulière de la désuétude des articles. Les services qui gèrent les stocks de fournitures de la Ville ont cependant mis en place de bons contrôles relatifs à l'exactitude et l'intégralité des montants comptabilisés, bien que des améliorations aux procédures soient requises pour assurer une gestion optimale et homogène.

## **SUIVI DES RECOMMANDATIONS**

Le taux d'application des recommandations émises entre 2016 et 2021 par le Bureau du vérificateur général est globalement de 48 %, comparativement à 45 % l'an passé pour la période comprise entre 2016 et 2020. Le nombre de plans d'action en réponse aux recommandations formulées dont la mise en œuvre est en cours s'élève à 85, tandis que le nombre de plans d'action dont la mise en œuvre n'a pas encore commencé s'élève à 57, sur un total de 271 plans d'action établis entre 2016 et 2021.

Malgré les efforts constatés dans les derniers mois, je considère que le léger progrès du taux d'application des recommandations formulées par mon Bureau est insuffisant pour assurer l'amélioration continue des services municipaux au bénéfice de la population gatinoise en favorisant l'économie, l'efficacité et l'efficience.

« Comme au cours des années antérieures, j'ai reçu l'entière collaboration de la haute direction de la Ville, de ses gestionnaires et des employés municipaux à l'occasion des audits réalisés. Je les en remercie à nouveau » conclut Madame Beausoleil.

***N.B.: Pour toute demande d'entrevue, veuillez acheminer un courriel à [verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)***

— 30 —

Source :       Johanne Beausoleil, CPA,  
                  Vérificatrice générale de la Ville de Gatineau  
                  (819) 243-2303  
                  [verificateur.general@gatineau.ca](mailto:verificateur.general@gatineau.ca)